

Ce sont donc M. Jenner et son avocat, M. Morris, dont nous connaissons déjà mais dont nous n'approuvons guère les méthodes d'enquêtes, qui ont communiqué aux journaux américains ce compte rendu d'une session de l'exécutif de ce comité avant d'en faire part au gouvernement canadien bien que ce compte rendu ait renfermé de graves accusations contre un haut diplomate canadien. Nous protesterons énergiquement auprès du gouvernement des États-Unis à ce sujet.

Ce compte rendu comporte un grand nombre d'allusions et d'insinuations donnant à penser que M. Norman était un communiste. Nous étions au courant des accusations qui avaient été portées il y a plusieurs années à Washington et à la suite desquelles M. Norman a été soumis, dans son propre intérêt et dans l'intérêt public, avec d'ailleurs, sa propre approbation et son entière collaboration, à une enquête spéciale de sécurité approfondie, dont les résultats ont été publiés par deux communiqués de notre ministère le 9 août 1951 et le 24 août 1951.

Cette enquête, monsieur l'Orateur, n'a affaibli en rien notre confiance en la loyauté de M. Norman. Rien de ce qu'il a fait depuis n'a modifié, si ce n'est pour l'augmenter, la certitude que nous avons qu'il est un fonctionnaire de l'État, dévoué, efficace et loyal, qui assume des tâches très importantes à un poste extrêmement difficile avec une compétence qui a suscité ma plus entière admiration et mérite mon appui sans réserve. Nous pouvons traiter avec le mépris qu'elles méritent, toutes les calomnies et insinuations sans fondement formulées contre lui par le rapport de ce sous-comité sénatorial des États-Unis.

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

RECTIFICATION D'UN COMMUNIQUÉ DE RADIO-CANADA CONCERNANT L'AUGMENTATION DES PENSIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Elmore Philpott (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Revenu national. Le ministre sait-il qu'une grave erreur a été commise hier soir à la télévision au cours du bulletin de nouvelles de onze heures de Radio-Canada: il a en effet été annoncé à tort que le budget prévoit une augmentation de six dollars par mois des pensions versées aux anciens combattants? La Société Radio-Canada prendra-t-elle sur elle de corriger cette erreur aujourd'hui et de faire savoir à tous les anciens combattants invalides que l'augmentation de la pension pour invalidité totale sera effectivement de \$170 à \$200 par mois?

[L'hon. M. Pearson.]

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne pense pas que ce soit là le genre de questions que l'on puisse poser au Gouvernement. L'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS QUANT À L'AUGMENTATION DE L'ALLOCATION VERSÉE AUX CÉLIBATAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Le ministre peut-il confirmer qu'aucune augmentation n'est prévue pour les célibataires bénéficiaires de l'allocation aux anciens combattants?

L'hon. Hugues Lapointe (ministre des Affaires des anciens combattants): Le taux de l'allocation aux anciens combattants célibataires n'a pas été augmenté; on a relevé le maximum du revenu autorisé. Mais je pourrais faire remarquer que le taux actuel est de \$60, qui est la somme demandée par les organismes d'anciens combattants.

LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

RÉDUCTION DE L'ÂGE DE VOTER PAR SUITE DES CONCESSIONS FAITES AUX ENFANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter au cours de la présente session une mesure législative visant à abaisser l'âge de vote à treize ans puisqu'il a supprimé les taxes sur les tablettes de chocolat, les eaux gazeuses et la gomme à mâcher?

L'hon. M. Pickersgill: On a déjà posé cette question hier soir.

M. Knowles: Et nous n'avons reçu aucune réponse.

L'hon. W. E. Harris (ministre des Finances): Je sais que la question se veut partiellement facétieuse, mais je pourrais faire remarquer que les adultes, eux aussi, considèrent le chocolat comme un aliment.

L'hon. M. Sinclair: Comme aussi la gomme à bulles.

LES PENSIONS

DEMANDE D'AUGMENTATION DE LA PENSION VERSÉE AUX FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX À LA RETRAITE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre des Finances si le Gouvernement